AZIMUT

## Communiqué de presse

## Azimut et Dynasty signent une lettre d'entente sur la propriété aurifère Opinaca D, Baie James, Québec

Longueuil, Québec. Exploration Azimut Inc. (« Azimut ») a le plaisir d'annoncer la signature d'une lettre d'entente avec Dynasty Gold Corp. ("Dynasty") (TSX-V: DYG) (FWB: D5G) concernant la propriété Opinaca D située dans le camp minier émergeant d'Eléonore, région de la Baie James, Québec. Dynasty peut acquérir un intérêt initial de 50% dans le projet en réalisant 3,2 millions \$ de travaux d'exploration en 4 ans, et un intérêt additionnel de 15% avec la remise d'une étude de faisabilité bancaire. Un programme de forages est planifié pour 2011 afin de vérifier des cibles déjà définies et de haute qualité.

La propriété Opinaca D, détenue à 100% par Azimut, comprend 188 claims miniers couvrant 98 km². Des travaux d'exploration antérieurs ont défini des cibles aurifères attrayantes encaissées dans des métasédiments dans un contexte géologique comparable à celui du gisement Eléonore. Les travaux réalisés incluent une couverture héliportée magnétique et VTEM, un levé de géochimie de sols et de la prospection. Des anomalies géochimiques en arsenic, antimoine et or ont été obtenues dans les sols, incluant une valeur maximale de 7,3 g/t Au obtenue dans un échantillon de sol.

Le projet est localisé à environ 14 km au nord-ouest de la propriété Eléonore de Goldcorp qui renferme le gisement d'or d'Eléonore dont les ressources sont actuellement estimées comme suit : 3,15 millions d'onces (catégories mesurées et indiquées) avec 8,2 millions de tonnes à une teneur de 11,9 g/t Au, et 6,25 millions d'onces (catégorie présumée) avec 15,0 millions de tonnes à une teneur de 12,9 g/t Au.

Dynasty peut acquérir un intérêt de 50% dans le projet aux conditions suivantes, sujettes à l'approbation des autorités compétentes:

- Dépenses minimales en exploration: 500 000 \$ la première année (engagement ferme), puis 700 000 \$, 1 000 000 \$ et 1 000 000 \$ au cours des années subséquentes pour un total de 3 200 000 \$.
- Paiements en argent: 50 000 \$ à la signature de la lettre d'entente, 75 000 \$ au premier et au second anniversaire, et 100 000 \$ au troisième anniversaire, pour un total de 300 000 \$. Dynasty émettra également pour 50 000 \$ de ses actions ordinaires dans les deux mois suivant la signature de la lettre d'entente et 100 000 \$ en actions ordinaires au premier anniversaire de la signature, pour un total de 150 000 \$. Le nombre d'actions à émettre est déterminé par le cours de fermeture à la date précédant la date de la signature de l'entente.

Dynasty aura également l'option d'acquérir 15% d'intérêt additionnel en:

- Émettant pour 100 000 \$ de ses actions ordinaires à Azimut en un seul octroi;
- Réalisant des dépenses d'exploration de 500 000 \$ minimum par année sur une période 5 ans,
- Effectuant des paiements en argent de 50 000 \$ par année; et
- Réalisant une étude de faisabilité bancaire.

Ce communiqué a été préparé par Jean-Marc Lulin, géologue et Personne qualifiée d'Azimut selon la Norme canadienne 43-101. Azimut est une société d'exploration minière utilisant des méthodologies de ciblage de pointe pour découvrir des gisements majeurs. La Société détient le plus important portefeuille de propriétés d'exploration au Québec, avec des projets clés pour l'or dans la région minière émergente de la Baie James et des projets pour or, métaux de base et uranium au Nunavik.

## **Contact et information**

Jean-Marc Lulin, président et chef de la direction

Tél.: (450) 646-3015 - Fax: (450) 646-3045